



Aussac-Vadalle, le 1 février 2022

Mesdames et Messieurs
les Parents d'élèves
de l'Ecole d'Aussac-Vadalle

Pièce jointe : Règles de la cour d'école

Mesdames et Messieurs, chers Parents,

Je vous informe que je constate cette année une situation générale inédite dans les temps périscolaires de l'école d'Aussac-Vadalle.

En effet pour la première fois je vois que certains enfants sont particulièrement difficiles et ont un comportement qui n'est pas tolérable. Après un premier trimestre difficile, je constate qu'il n'y a pas d'amélioration.

J'ai organisé un repas à la cantine dans le silence, afin de leur demander de réfléchir aux conséquences des comportements violents dans la cour d'école, mais je ne suis pas sûr qu'ils aient compris l'exemple.

Il me semble aujourd'hui nécessaire de vous informer de cette situation et de vous demander votre soutien auprès de vos enfants pour les encourager à observer à l'école une attitude apaisée et à respecter les règles de la cour d'école que je vous joins en copie pour mémoire.

Je remercie les parents délégués pour leur implication, ainsi que les enseignants et les agents de la commune, qui mettent tout en œuvre pour assurer la réussite de la scolarisation de vos enfants.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à mon courrier et je sais pouvoir compter sur vous. Je reste à votre disposition pour compléter votre information si nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Bien cordialement
Le Maire,
Gérard LIOT